

la cgt UD 69 Engagée, solidaire

NON AU SILENCE, NON À L'IMPUNITÉ !

Éradiquer les violences sexistes et sexuelles (VSS) au travail et dans la société

Dans nos entreprises et nos services publics, les comportements sexistes, le harcèlement et les agressions sont encore trop souvent étouffés, minimisés ou ignorés. La honte doit changer de camp !

Le sexisme et les violences ne sont ni des « malentendus » ni des détails : ce sont des délits et des violations fondamentales de nos droits.

LA RÉALITÉ EN CHIFFRES :

· **Au travail :** Plus de 8 000 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque année sur le lieu de travail, et 1 femme sur 3 y subit du harcèlement sexuel.

· **Dans la société :** 230 000 femmes et filles sont victimes de viols ou tentatives chaque année. En France, c'est encore 1 féminicide tous les 3 jours.

Face à ces violences systémiques, l'impunité doit cesser. La CGT apporte son soutien total et inconditionnel à toutes les victimes qui brisent le silence et à celles qui ne le peuvent pas encore.

Toutes et tous concerné·es !



MERCREDI 25 NOV. 2026 :

de 12h à 14h

Rassemblement intersyndical

devant le tribunal rue Servient Lyon 3

SAMEDI 28 NOV. 2026 :

Manif' Unitaire départ à 15h

Place Bellecour





LOI INTÉGRALE CONTRE LES VIOLENCES

Mobilisons-nous pour le vote définitif de la loi intégrale au Sénat !

L'Assemblée nationale a adopté le 13 octobre la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles. Rien n'est gagné, surtout pour les femmes étrangères, privées de protection contre les OQTF.
Le Sénat doit corriger et voter la loi.

Ce que cette loi doit changer au travail :

- Négociation obligatoire de la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les branches et les entreprises
- Risques sexistes et sexuels pris en compte dans l'évaluation des risques de l'entreprise (DUERP)
- Enquête obligatoire de l'employeur à chaque signalement
- Protection renforcée des victimes contre le licenciement et les pressions
- Autorisations d'absences rémunérées d'urgence pour leurs démarches (santé, justice, hébergement)

Ce que nous exigeons pour toutes et tous les salarié·es :

1. Le vote définitif de la loi et un budget à la hauteur dans le PLF 2027 : une loi sans moyens reste une coquille vide. Il faut des milliards pour la justice, la santé, l'éducation (EVARS) et le recrutement d'inspecteur·ices et de médecins du travail.
2. La mise à l'écart immédiate des auteurs présumés sur le lieu de travail, pendant des enquêtes indépendantes.
3. La protection de toutes les victimes, y compris les femmes étrangères sans papiers : rétablissement au Sénat de la protection contre les OQTF (articles 62 et 63 supprimés).

La lutte contre les VSS prend de l'ampleur.
Nous devons aussi la mener sur nos lieux de travail !

Le sexisme recule là où le collectif s'organise.
Parlez-en autour de vous, rejoignez les rassemblements des 25 et 28 novembre et syndiquez-vous à la CGT !

la cgt UD 69 Engagée, solidaire

Je me syndique !

Ne pas jeter sur la voie publique